

Communiqué de presse du 28 mai 2021

La Conférence nationale sur le fédéralisme 2021 adopte la «Déclaration de Bâle»

La Conférence nationale sur le fédéralisme 2021, qui s'est déroulée pendant deux jours sur le thème «Fédéralisme et dynamisme», s'est terminée aujourd'hui par l'adoption de la «Déclaration de Bâle», qui préconise le développement d'un fédéralisme tourné vers l'avenir. Les deux journées ont porté sur les épreuves du fédéralisme à l'heure de la pandémie de corona, l'entrée en vigueur du droit de vote des femmes il y a 50 ans et le droit de vote des étrangers et des jeunes.

Avec la «Déclaration de Bâle», adoptée aujourd'hui à l'issue de la Conférence nationale sur le fédéralisme 2021 qui s'est déroulée pendant deux jours à Bâle, la Confédération, les cantons, les villes et les communes s'engagent en faveur d'un fédéralisme tourné vers l'avenir. La déclaration a été élaborée dans le contexte de l'intégration croissante de la Suisse à l'Europe et au monde, ainsi que des développements transfrontaliers, explique Beat Jans, président du Conseil d'Etat de Bâle-Ville. De plus, la pandémie de corona, avec son impact social et économique considérable, a mis le fédéralisme à l'épreuve. «Ces expériences offrent une excellente occasion d'aligner encore mieux le fédéralisme sur les défis actuels et futurs», conclut Beat Jans.

Un autre moment fort de la conférence d'aujourd'hui à Bâle a été la remise du Prix du fédéralisme national 2021 par la Fondation ch. Il a été décerné au projet easyvote de la Fédération Suisse des Parlements de Jeunes FSPJ (voir le communiqué de presse de la Fondation ch du 28 mai 2021).

Droit de vote des femmes, des étrangers et des jeunes

Aujourd'hui, la deuxième journée de la conférence a salué l'entrée en vigueur du droit de vote des femmes il y a 50 ans. Dans son discours, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a souligné que certains cantons avaient été des pionniers du droit de vote des femmes, d'autres n'ayant été que des suiveurs. Le fédéralisme a donc bien été à la fois un promoteur et un frein. «Mais il y a eu aussi un enrichissement réciproque, grâce aux discussions et votes au niveau national et cantonal». Il est certain que la démocratie suisse n'a atteint sa «maturité» que le 7 février 1971, lorsqu'une majorité d'hommes suisses a enfin pu se résoudre à accorder des droits politiques aux femmes suisses également, et donc à partager avec elles la responsabilité et le pouvoir.

Dans son discours, l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss a mis en lumière les forces motrices qui ont conduit il y a 50 ans à l'introduction du suffrage féminin au niveau national.

Outre le vote des femmes, la conférence a également abordé les chances et les risques du droit de vote pour les étrangers et les jeunes en Suisse. Un accent particulier a été mis sur l'impact de la numérisation sur l'exercice des droits politiques.

Le fédéralisme suisse à l'heure de la pandémie de corona

Le fédéralisme suisse fait-il ses preuves face à la pandémie de corona ? Et comment fonctionne la coopération entre les régions frontalières pendant la pandémie au-delà des frontières nationales ? La conférence a déjà abordé ces questions jeudi.

Le premier intervenant était Beat Jans, président du Conseil d'Etat de Bâle, qui s'est exprimé du point de vue du canton frontalier de Bâle-Ville. Dans la gestion de la pandémie, il a regretté l'absence de structures fédérales au-delà des frontières. Grâce à des décennies de relations amicales entre Bâle-Ville, l'Alsace et le Bade-Wurtemberg, des canaux d'information ont certes pu être établis. «Mais ce qui a été décidé pour les frontières a souvent été à la discrétion des gouvernements de Berne, Berlin et Paris.» La crise a montré que le fédéralisme devait faire l'objet d'une réflexion plus approfondie. Il ne doit plus s'arrêter à la frontière nationale. Le gouvernement fédéral devrait faire pression en ce sens sur les capitales des pays voisins – et pourquoi pas également à Bruxelles ?

Le conseiller fédéral Alain Berset a comparé le fédéralisme à une machine de l'artiste Jean Tinguely, qui a grandi à Bâle. «Compliqué avec ses nombreux composants, déroutant dans sa trame, s'agitant apparemment sans but. Si nous huilons un peu notre machine suisse fédéraliste et resserrons quelques boulons, je suis convaincu qu'au fédéralisme appartiennent non seulement le passé et le présent, mais aussi l'avenir.»

Le conseiller d'Etat Christian Rathgeb, président de la Conférence des cantons, a souligné la nécessité de revoir la gestion de la pandémie et d'en discuter ouvertement et honnêtement les résultats. «Le bilan intermédiaire montre qu'on a su exploiter les avantages du fédéralisme dans la gestion de la crise. À maintes reprises, certains cantons ont ouvert la voie par telle ou telle mesure et ainsi démontré leur capacité à agir.»

La Conférence nationale sur le fédéralisme, qui s'est tenue les 27 et 28 mai 2021, a réuni environ 230 participantes et participants. En raison de la pandémie de corona, la conférence de deux jours, organisée par le canton hôte de Bâle-Ville, a dû avoir lieu sous forme virtuelle.

Weitere Auskünfte

Marco Greiner, vice-greffier d'État et porte-parole du gouvernement du canton de Bâle-Ville Téléphone: +41 (0)61 267 86 36

E-mail: marco.greiner@bs.ch

Informations complémentaires et programme

www.föderalismus2021.ch

(Toutes les interventions ont été filmées et seront téléchargées sur ce site dans la journée.)

Annexe

Télécharger la Déclaration de Bâle